COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rue, le 13 novembre 2026

Référendums à Rue : une mobilisation citoyenne remarquable, les signatures ont été déposées !

Ce vendredi 13 novembre 2026, à 8 h 00, le Comité référendaire de Rue a déposé auprès de l'administration communale les signatures récoltées dans le cadre des trois référendums lancés contre les augmentations fiscales adoptées par le Conseil général le 7 octobre dernier.

Selon le bordereau préparé par le comité, 1 393 signatures ont été recensées sur 296 feuilles : 485 signatures contre la hausse de l'impôt des personnes physiques (77 % à 89 %), 448 contre celle des personnes morales (48 % à 54 %) et 460 contre l'augmentation de la contribution immobilière (1,5 ‰ à 2,0 ‰). Ces chiffres restent soumis au contrôle officiel.

Une mobilisation qui témoigne de l'attachement des citoyens à leur commune

En quelques semaines seulement, de nombreux habitants des différents villages de la commune se sont mobilisés pour soutenir cette démarche démocratique.

Le Comité référendaire tient à exprimer sa profonde reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont signé les listes, participé à la récolte, relayé les informations ou simplement encouragé cette initiative.

Au-delà des signatures, cette mobilisation témoigne d'une volonté citoyenne forte : participer aux décisions qui engagent l'avenir financier de la commune.

Un message clair : notre commune mérite un cap, pas seulement une hausse

Le Comité référendaire rappelle que sa démarche ne consiste pas à nier les difficultés financières auxquelles la commune est confrontée. Il estime toutefois que toute augmentation durable de la fiscalité doit s'inscrire dans une stratégie financière transparente, accompagnée d'objectifs chiffrés, de mesures d'économies concrètes et d'une vision à moyen et long terme.

Le refus populaire exprimé lors de la votation du 14 juin dernier mérite également d'être pris en considération.

> « **Les habitants de Rue ne refusent pas de participer à l'effort collectif. Ils demandent simplement de savoir où nous allons, comment nous comptons y parvenir et quels efforts seront entrepris avant de solliciter davantage les contribuables.** »

La parole aux citoyens

Les signatures déposées doivent désormais faire l'objet des vérifications prévues par la procédure légale. Le Comité référendaire attend sereinement la suite de la procédure et réaffirme son souhait de contribuer à un débat public constructif, respectueux des institutions et fondé sur des informations financières claires.

La récolte des signatures n’est qu’une première étape. Dans les prochaines semaines, le Comité référendaire se préparera à mener une campagne d’information afin de présenter à la population les arguments qui motivent les trois référendums, d’expliquer les enjeux financiers et de permettre à chacune et chacun de se forger une opinion en toute connaissance de cause.

Pour suivre les prochaines étapes et nos communications, nous invitons la population à consulter nos canaux habituels : www.referendum-rue.ch, notre canal WhatsApp (lien disponible sur le site) et les groupes Facebook de la commune dans lesquels nos informations seront relayées.

Notre objectif reste inchangé : favoriser un débat constructif, transparent et respectueux, dans l’intérêt de l’ensemble de la commune.

> « **Le souverain, c’est le citoyen. Aujourd’hui, les habitants de Rue ont démontré leur volonté de faire entendre leur voix.** »

Le Comité remercie chaleureusement l’ensemble de la population pour son engagement et sa confiance.

Comité référendaire de Rue
Contact presse : Sergio Alves, porte-parole
www.referendum-rue.ch